

**REPUBLIQUE FRANÇAISE**

**MAIRIE DE LA PENNE**

Numéro SIRET : **21060093800018**

**POSTE COMPTABLE : PERCEPTION DE PUGET THENIERS**

**M14**

**BUDGET PRIMITIF**

**voté par nature**

**BUDGET : La Penne Budget Communal**

**ANNEE 2020**

<b>Code INSEE</b> <b>06093</b>	<b>MAIRIE DE LA PENNE</b> <b>La Penne Budget Communal</b>	<b>BP</b> <b>2020</b>
-----------------------------------	--	--------------------------

<b>I - INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES</b>	<b>A</b>

<b>Informations statistiques</b>	<b>Valeurs</b>
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	265
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 <i>in fine</i> ) :	95
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	
Communauté de communes des Alpes d'Azur	

<b>Potentiel fiscal et financier (1)</b>		<b>Valeurs par hab. (population DGF)</b>	<b>Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate</b>
<b>Fiscal</b>	<b>Financier</b>		
168 178,00	185 112,00	467,16	542,66

<b>Informations financières - ratios (2)</b>		<b>Valeurs</b>	<b>Moyennes nationales de la strate (Source DGCP) (3)</b>
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	1 086,12	0,00
2	Produits des impositions directes / population	0,00	0,00
3	Recettes réelles de fonctionnement / population	943,91	0,00
4	Dépenses d'équipement brut / population	1 704,02	0,00
5	Encours de la dette / population	0,00	0,00
6	DGF / population	244,23	0,00
7	Dépenses de personnel / Dépenses réelles de fonctionnement (2)	37,53%	0,00%
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital / recettes réelles de fonct. (2)	115,07%	0,00%
9	Dépenses d'équipement brut / Recettes réelles de fonctionnement (2)	180,53%	0,00%
10	Encours de la dette / Recettes réelles de fonctionnement (2)	0,00%	0,00%

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L.2313-1, L.2313-2, R.2313-1, R.2313-2 et R.5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R.2313-7, R.5211-15 et R.5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

<b>MAIRIE DE LA PENNE - 06 - La Penne Budget Communal</b>	<b>BP 2020</b>
---	----------------

<b>I - INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>MODALITES DE VOTE DU BUDGET</b>	<b>B</b>

<p>I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,</li> <li>- au niveau du chapitre pour la section d'investissement. <ul style="list-style-type: none"> <li>- avec les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.</li> <li>- sans vote formel sur chacun des chapitres.</li> </ul> </li> </ul> <p>La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :</p> <p>II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".</p> <p>III - Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).</p> <p>IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget cumulé de l'exercice précédent.</p> <p>V – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice 2019 après le vote du compte administratif 2019.</p>
--

## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

## VUE D'ENSEMBLE

A1

## FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	328 240,74	250 137,00
		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER ( R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent) 78 103,74
	=	=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)		328 240,74	328 240,74

## INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris le compte 1068)	231 250,00	258 123,44
		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER ( R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)	290 314,66	209 131,15
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif)	(si solde positif) 54 310,07
	=	=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (4)		521 564,66	521 564,66
<b>TOTAL</b>			
TOTAL DU BUDGET (4)		849 805,40	849 805,40

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(3) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

(4) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

## SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES

A2

## DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire (1)	Restes à réaliser 2019 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
011	Charges à caractère général	98 690,00	0,00	94 090,74	94 090,74	94 090,74
012	Charges de personnel	102 360,00	0,00	108 010,00	108 010,00	108 010,00
014	Atténuations de produits	25 218,00	0,00	25 220,00	25 220,00	25 220,00
65	Autres charges gestion courante	50 180,45	0,00	60 500,00	60 500,00	60 500,00
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>276 448,45</b>	<b>0,00</b>	<b>287 820,74</b>	<b>287 820,74</b>	<b>287 820,74</b>
66	Charges financières		0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions (4)			0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues Fonct			0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>		<b>278 448,45</b>	<b>0,00</b>	<b>287 820,74</b>	<b>287 820,74</b>	<b>287 820,74</b>
023	Virement à la sect° d'investis. (5)	74 140,01		40 420,00	40 420,00	40 420,00
042	Opérations d'ordre entre section (5)			0,00	0,00	0,00
043	Op. ordre intérieur de section (5)			0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>		<b>74 140,01</b>		<b>40 420,00</b>	<b>40 420,00</b>	<b>40 420,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>352 588,46</b>	<b>0,00</b>	<b>328 240,74</b>	<b>328 240,74</b>	<b>328 240,74</b>

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) 0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 328 240,74

## RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire (1)	Restes à réaliser 2019 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
013	Atténuations de charges	18 000,00	0,00	18 200,00	18 200,00	18 200,00
70	Produits des services	2 250,00	0,00	2 100,00	2 100,00	2 100,00
73	Impôts et taxes	100 000,00	0,00	108 976,00	108 976,00	108 976,00
74	Dotations et participations	115 400,00	0,00	80 461,00	80 461,00	80 461,00
75	Autres produits gestion courante	35 500,00	0,00	40 400,00	40 400,00	40 400,00
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>271 150,00</b>	<b>0,00</b>	<b>250 137,00</b>	<b>250 137,00</b>	<b>250 137,00</b>
76	Produits financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels		0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amort et provisions (4)			0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>271 150,00</b>	<b>0,00</b>	<b>250 137,00</b>	<b>250 137,00</b>	<b>250 137,00</b>
042	Opérations d'ordre entre section (5)			0,00	0,00	0,00
043	Op. ordre intérieur de section (5)			0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>				<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>271 150,00</b>	<b>0,00</b>	<b>250 137,00</b>	<b>250 137,00</b>	<b>250 137,00</b>

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) 78 103,74

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 328 240,74

## Pour information :

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL  
DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION  
D'INVESTISSEMENT (6)**

40 420,00

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 - DI 040.

## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

## SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

## DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire (1)	Restes à réaliser 2019 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	431 589,76	290 314,66	231 250,00	231 250,00	521 564,66
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>431 589,76</b>	<b>290 314,66</b>	<b>231 250,00</b>	<b>231 250,00</b>	<b>521 564,66</b>
10	Dotations Fonds divers Réserves		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investis reçues		0,00	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts		0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances ratta		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immos financières	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues Invest			0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>500,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
45..	<b>Total des opé. pour le compte de tiers (8)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>	<b>432 089,76</b>	<b>290 314,66</b>	<b>231 250,00</b>	<b>231 250,00</b>	<b>521 564,66</b>
040	Opérations d'ordre entre sections (4)			0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>432 089,76</b>	<b>290 314,66</b>	<b>231 250,00</b>	<b>231 250,00</b>	<b>521 564,66</b>

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

521 564,66

## RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire (1)	Restes à réaliser 2019 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	242 821,08	190 873,08	74 310,00	74 310,00	265 183,08
16	Emprunts reçus (hors 165)		0,00	63 000,00	63 000,00	63 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	18 258,07	18 258,07	0,00	0,00	18 258,07
	<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>261 079,15</b>	<b>209 131,15</b>	<b>137 310,00</b>	<b>137 310,00</b>	<b>346 441,15</b>
10	Dotations Fonds divers Réserves (hors 1068)	12 000,00	0,00	8 520,00	8 520,00	8 520,00
1068	Excédents de fonctionnement (9)	91 403,02	0,00	71 873,44	71 873,44	71 873,44
165	Dépôts et cautionnements reçus	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances ratta		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immos financières		0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions			0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes financières</b>	<b>103 903,02</b>	<b>0,00</b>	<b>80 393,44</b>	<b>80 393,44</b>	<b>80 393,44</b>
45..	<b>Total des opé. pour le compte de tiers (8)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>	<b>364 982,17</b>	<b>209 131,15</b>	<b>217 703,44</b>	<b>217 703,44</b>	<b>426 834,59</b>
021	Virement de la section de fonct. (4)	74 140,01		40 420,00	40 420,00	40 420,00
040	Opérations d'ordre entre sections (4)			0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>	<b>74 140,01</b>		<b>40 420,00</b>	<b>40 420,00</b>	<b>40 420,00</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>439 122,18</b>	<b>209 131,15</b>	<b>258 123,44</b>	<b>258 123,44</b>	<b>467 254,59</b>

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)

54 310,07

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

521 564,66

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL  
DEGAGE PAR LA SECTION DE  
FONCTIONNEMENT (10)**

40 420,00

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES</b>	<b>A3</b>

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

## BALANCE GENERALE DU BUDGET

B1

## 1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	94 090,74		94 090,74
012	Charges de personnel	108 010,00		108 010,00
014	Atténuations de produits	25 220,00		25 220,00
65	Autres charges gestion courante	60 500,00		60 500,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues Fonct	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		40 420,00	40 420,00
<b>Dépenses de fonctionnement - Total</b>		<b>287 820,74</b>	<b>40 420,00</b>	<b>328 240,74</b>

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

328 240,74

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	521 564,66		521 564,66
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45..	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues Invest	0,00		0,00
<b>Dépenses d'investissement - Total</b>		<b>521 564,66</b>	<b>0,00</b>	<b>521 564,66</b>

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

521 564,66

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

## BALANCE GENERALE DU BUDGET

B2

## 2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	18 200,00		18 200,00
70	Produits des services	2 100,00		2 100,00
73	Impôts et taxes	108 976,00		108 976,00
74	Dotations et participations	80 461,00		80 461,00
75	Autres produits gestion courante	40 400,00	0,00	40 400,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amort et provisions	0,00	0,00	0,00
<b>Recettes de fonctionnement - Total</b>		<b>250 137,00</b>	<b>0,00</b>	<b>250 137,00</b>

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

78 103,74

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

328 240,74

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	8 520,00	0,00	8 520,00
13	Subventions d'investissement	265 183,08	0,00	265 183,08
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	63 000,00	0,00	63 000,00
18	Compte de liaison	(7) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)(5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	18 258,07	0,00	18 258,07
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45..	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		40 420,00	40 420,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
<b>Recettes d'investissement - Total</b>		<b>354 961,15</b>	<b>40 420,00</b>	<b>395 381,15</b>

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE

54 310,07

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068

71 873,44

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

521 564,66

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

## III - VOTE DU BUDGET

III

## SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2)	Propositions du Maire (3)	Votes du Conseil Municipal (4)
<b>011</b>	<b>Charges à caractère général</b>	<b>98 690,00</b>	<b>94 090,74</b>	<b>94 090,74</b>
6061	Fournitures non stockables		8 500,00	8 500,00
60611	Eau & assainissement	40,00	0,00	0,00
60612	Energie-électricité	8 500,00	0,00	0,00
60622	Carburants	600,00	600,00	600,00
60631	Fournitures d'entretien	750,00	1 000,00	1 000,00
60632	F. de petit équipement	2 500,00	5 000,00	5 000,00
60633	F. de voirie	2 000,00	2 000,00	2 000,00
60636	Vêtements de travail	150,00	300,00	300,00
6064	Fournitures administratives	500,00	2 000,00	2 000,00
6068	Autres matières & fournitures	750,00	750,00	750,00
611	Contrats prestations services		3 720,00	3 720,00
6135	Locations mobilières	900,00	0,00	0,00
61521	Entretien de terrains	2 000,00	0,00	0,00
615221	Bâtiments publics	16 000,00	29 291,00	29 291,00
615231	Voirie	30 000,00	18 929,74	18 929,74
61551	Entretien matériel roulant	500,00	0,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers		500,00	500,00
6156	Maintenance	2 500,00	2 500,00	2 500,00
6161	Assurance multirisque	3 200,00	3 200,00	3 200,00
6168	Autres assurances	600,00	200,00	200,00
617	Etudes et recherches	500,00	500,00	500,00
622	Rémun. interm. et honoraires		1 100,00	1 100,00
6225	Indemn. comptable,régisseur	600,00	0,00	0,00
6226	Honoraires	10 000,00	0,00	0,00
623	Pub. public°, rel° publiques		3 000,00	3 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	3 000,00	0,00	0,00
625	Déplac. miss°, récept°		5 500,00	5 500,00
6257	Réceptions	5 500,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et télécommunicat°		4 000,00	4 000,00
6261	Frais d'affranchissement	2 000,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunication	1 700,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	600,00	1 000,00	1 000,00
6288	Autres services	500,00	500,00	500,00
63512	Taxes foncières	2 800,00	0,00	0,00
<b>012</b>	<b>Charges de personnel</b>	<b>102 360,00</b>	<b>108 010,00</b>	<b>108 010,00</b>
633	Imp. taxes, vers. ass. (autres)		4 500,00	4 500,00
6332	Cotisations au FNAL	70,00	0,00	0,00
6336	Cotisation CNG,CG de la FPT	800,00	0,00	0,00
6338	Autres impôts & taxes	250,00	0,00	0,00
6411	Personnel titulaire	62 000,00	62 000,00	62 000,00
6413	Personnel non titulaire	1 000,00	3 000,00	3 000,00
64168	Autres emplois d'insertion	11 000,00	11 000,00	11 000,00
6450	Charges sécu et prévoyance		27 510,00	27 510,00
6451	Cotisations à l'URSSAF	10 000,00	0,00	0,00
6453	Cotisations caisses retraite	15 000,00	0,00	0,00
6454	Cotisations ASSEDIC	500,00	0,00	0,00
6455	Cotisations Assurances Personnel	1 500,00	0,00	0,00
6475	Médecine du travail	240,00	0,00	0,00
<b>014</b>	<b>Atténuations de produits</b>	<b>25 218,00</b>	<b>25 220,00</b>	<b>25 220,00</b>
739221	FNGIR	25 218,00	25 220,00	25 220,00
<b>65</b>	<b>Autres charges gestion courante</b>	<b>50 180,45</b>	<b>60 500,00</b>	<b>60 500,00</b>
6531	Indemnités élus	14 500,00	25 000,00	25 000,00
6533	Cotisations retraite élus	600,00	1 000,00	1 000,00
6553	Service d'incendie	1 280,45	32 000,00	32 000,00
65541	Compensat° charges territoriales	20 000,00	0,00	0,00
65548	Autres contributions	300,00	0,00	0,00

## III - VOTE DU BUDGET

III

## SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2)	Propositions du Maire (3)	Votes du Conseil Municipal (4)
6573	Subv. fonct° aux organ. publics		2 500,00	2 500,00
657361	Caisse des écoles	2 500,00	0,00	0,00
65738	Autres organismes publics	9 000,00	0,00	0,00
6574	Subv. fonct. organ. droit privé	2 000,00	0,00	0,00
<b>TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)</b> = (011+012+014+65+656)		<b>276 448,45</b>	<b>287 820,74</b>	<b>287 820,74</b>
<b>66</b>	<b>Charges financières (b)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>67</b>	<b>Charges exceptionnelles (c)</b>	<b>2 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
6718	Autres charges exceptionne.	1 000,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (exerc.antér.)	1 000,00	0,00	0,00
<b>68</b>	<b>Dotations aux provisions (d)(6)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>022</b>	<b>Dépenses imprévues Fonct (e)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e</b>		<b>278 448,45</b>	<b>287 820,74</b>	<b>287 820,74</b>
<b>023</b>	<b>Virement à la sect° d'investis.</b>	<b>74 140,01</b>	<b>40 420,00</b>	<b>40 420,00</b>
<b>042</b>	<b>Opérations d'ordre entre section (7)(8)(9)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		<b>74 140,01</b>	<b>40 420,00</b>	<b>40 420,00</b>
<b>043</b>	<b>Op. ordre intérieur de section (10)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>74 140,01</b>	<b>40 420,00</b>	<b>40 420,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE</b> (= Total des opérations réelles et d'ordre)		<b>352 588,46</b>	<b>328 240,74</b>	<b>328 240,74</b>

+

<b>RESTES A REALISER 2019 (11)</b>	<b>0,00</b>
------------------------------------	-------------

+

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>328 240,74</b>
--	-------------------

## Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

## III - VOTE DU BUDGET

III

## SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2)	Propositions du Maire (3)	Votes du Conseil Municipal (4)
<b>013</b>	<b>Atténuations de charges</b>	<b>18 000,00</b>	<b>18 200,00</b>	<b>18 200,00</b>
6419	Remb.sur rémunér.personnel	18 000,00	18 200,00	18 200,00
<b>70</b>	<b>Produits des services</b>	<b>2 250,00</b>	<b>2 100,00</b>	<b>2 100,00</b>
70321	Droit stationnement voie publiq	1 820,00	0,00	0,00
70323	Redev occup domaine public	430,00	0,00	0,00
7088	Autres produits divers		2 100,00	2 100,00
<b>73</b>	<b>Impôts et taxes</b>	<b>100 000,00</b>	<b>108 976,00</b>	<b>108 976,00</b>
731	Impôts locaux		99 000,00	99 000,00
73111	Taxes foncières et d'habitation	95 000,00	0,00	0,00
73211	Attribution de compensation		4 670,00	4 670,00
7351	Taxe conso finale électricité	5 000,00	5 306,00	5 306,00
<b>74</b>	<b>Dotations et participations</b>	<b>115 400,00</b>	<b>80 461,00</b>	<b>80 461,00</b>
7411	Dotation forfaitaire	19 000,00	42 298,00	42 298,00
74121	Dot Solidarité rurale	27 000,00	11 087,00	11 087,00
74127	Dot nationale de péréquation	14 000,00	11 336,00	11 336,00
742	Dotations aux élus locaux	3 000,00	4 550,00	4 550,00
744	FCTVA	400,00	3 000,00	3 000,00
7473	Subv.département	6 000,00	0,00	0,00
7482	Compensat° perte taxe addit° mut	35 000,00	0,00	0,00
74832	Attrib fonds dép péréquation TP	6 000,00	2 300,00	2 300,00
74834	Etat/compens.tax.e fonc.	500,00	390,00	390,00
74835	Etat/compens.tax.e hab.	4 500,00	5 500,00	5 500,00
<b>75</b>	<b>Autres produits gestion courante</b>	<b>35 500,00</b>	<b>40 400,00</b>	<b>40 400,00</b>
752	Revenus des immeubles	35 000,00	37 700,00	37 700,00
7588	Autres prod. div gest° courante	500,00	2 700,00	2 700,00
<b>TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+74+75+013)</b>		<b>271 150,00</b>	<b>250 137,00</b>	<b>250 137,00</b>
<b>76</b>	<b>Produits financiers (b)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>77</b>	<b>Produits exceptionnels (c)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>78</b>	<b>Reprise sur amort et provisions (d) (5)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d</b>		<b>271 150,00</b>	<b>250 137,00</b>	<b>250 137,00</b>
<b>042</b>	<b>Opérations d'ordre entre section (6)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>043</b>	<b>Op. ordre intérieur de section (9)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>271 150,00</b>	<b>250 137,00</b>	<b>250 137,00</b>

	+
<b>RESTES A REALISER 2019 (10)</b>	<b>0,00</b>

	+
<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)</b>	<b>78 103,74</b>

	=
<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>328 240,74</b>

## Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

MAIRIE DE LA PENNE - 06 - La Penne Budget Communal		BP	2020
III - VOTE DU BUDGET		III	
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES		A2	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

## III - VOTE DU BUDGET

III

## SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2)	Propositions du Maire (3)	Votes du Conseil Municipal (4)
010	Stocks		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)		0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation (hors opérations)		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)		0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 152 (5)	114,79	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 177 (5)	5 004,79	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 178 (5)	15 179,58	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 193 (5)	39 000,00	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 195 (5)	65 990,60	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 199 (5)	26 800,00	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 200 (5)	60 000,00	6 350,00	6 350,00
	Opération d'équipement n° 201 (5)	45 000,00	45 000,00	45 000,00
	Opération d'équipement n° 202 (5)	170 000,00	30 000,00	30 000,00
	Opération d'équipement n° 203 (5)	4 500,00	2 200,00	2 200,00
	Opération d'équipement n° 204 (5)		10 000,00	10 000,00
	Opération d'équipement n° 205 (5)		10 000,00	10 000,00
	Opération d'équipement n° 206 (5)		70 000,00	70 000,00
	Opération d'équipement n° 207 (5)		7 700,00	7 700,00
	Opération d'équipement n° 208 (5)		15 000,00	15 000,00
	Opération d'équipement n° 209 (5)		10 000,00	10 000,00
	Opération d'équipement n° 210 (5)		25 000,00	25 000,00
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>431 589,76</b>	<b>231 250,00</b>	<b>231 250,00</b>
10	Dotations Fonds divers Réserves		0,00	0,00
13	Subventions d'investis reçues		0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts		0,00	0,00
18	Compte de liaison		0,00	0,00
26	Participations et créances ratta		0,00	0,00
27	Autres immos financières	500,00	0,00	0,00
275	Dépôts et cautions versées	500,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues Invest		0,00	0,00
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>500,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE</b>	<b>432 089,76</b>	<b>231 250,00</b>	<b>231 250,00</b>
040	Opérations d'ordre entre section (7)		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)		0,00	0,00
	<b>TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE L'EXERCICE</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE</b> (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	<b>432 089,76</b>	<b>231 250,00</b>	<b>231 250,00</b>

MAIRIE DE LA PENNE - 06 - La Penne Budget Communal		BP	2020
<b>III - VOTE DU BUDGET</b>		<b>III</b>	
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES</b>		<b>B1</b>	
		+	
RESTES A REALISER 2019 (11)		290 314,66	
		+	
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)		0,00	
		=	
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>		<b>521 564,66</b>	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

## III - VOTE DU BUDGET

III

## SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2)	Propositions du Maire (3)	Votes du Conseil Municipal (4)
010	Stocks		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	242 821,08	74 310,00	74 310,00
131	Sub inv ratt. aux actifs amort		67 310,00	67 310,00
132	Sub inv ratt actifs non amort		0,00	0,00
1321	Etat & établ.nationaux	56 600,00	0,00	0,00
1323	Départements	179 221,08	0,00	0,00
1328	Autres	7 000,00	0,00	0,00
1332	Amendes de police		7 000,00	7 000,00
16	Emprunts reçus (hors 165)		63 000,00	63 000,00
1641	Emprunts en euros		63 000,00	63 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	18 258,07	0,00	0,00
238	Avances cdes immos corporelles	18 258,07	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		261 079,15	137 310,00	137 310,00
10	Dotations Fonds divers Réserves	103 403,02	80 393,44	80 393,44
10222	FCTVA	11 000,00	8 520,00	8 520,00
10223	TLE	1 000,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement	91 403,02	71 873,44	71 873,44
165	Dépôts et cautionnements reçus	500,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison		0,00	0,00
26	Participations et créances ratta		0,00	0,00
27	Autres immos financières		0,00	0,00
024	Produits des cessions		0,00	0,00
Total des recettes financières		103 903,02	80 393,44	80 393,44
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers			0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		364 982,17	217 703,44	217 703,44
021	Virement de la section de fonct.	74 140,01	40 420,00	40 420,00
040	Opérations d'ordre entre section (6)(7)(8)		0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		74 140,01	40 420,00	40 420,00
041	Opérations patrimoniales (9)		0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE DE L'EXERCICE		74 140,01	40 420,00	40 420,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)		439 122,18	258 123,44	258 123,44

+

RESTES A REALISER 2019 (10)	209 131,15
-----------------------------	------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	54 310,07
--	-----------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	521 564,66
--	------------

<b>MAIRIE DE LA PENNE - 06 - La Penne Budget Communal</b>	<b>BP 2020</b>
<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES</b>	<b>B2</b>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

## III - VOTE DU BUDGET

III

## DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 151  
LIBELLE : Eglise, chapel., mise aux normes  
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
<b>DEPENSES</b>		14 649,19	<sup>a</sup> 0,00	0,00	<sup>b</sup> 0,00	<sup>b</sup>
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	4 532,84	0,00	0,00	0,00	
2188	Autres immo corporelles	4 532,84	0,00	0,00	0,00	
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	10 116,35	0,00	0,00	0,00	
2313	Immos en cours-constructions	6 354,35	0,00	0,00	0,00	
238	Avance / cde immo. corporelle	3 762,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2019 (2)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		<sup>c</sup> 156,81	<sup>d</sup> 0,00
13	Subventions d'investissement (sf 138)	0,00	0,00
1323	Départements	0,00	0,00
16	Emprunts reçus	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	156,81	0,00
238	Avances cdes immos corporelles	156,81	0,00

<b>RESULTAT = (c+d) - (a+b)</b> Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	<b>156,81</b>
---	---------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

## III - VOTE DU BUDGET

III

## DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 152  
LIBELLE : Aménagt local agent d'entretien  
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
<b>DEPENSES</b>		<b>20 391,02</b>	<sup>a</sup> <b>114,79</b>	<b>0,00</b>	<sup>b</sup> <b>0,00</b>	<sup>b</sup>
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	2 534,44	0,00	0,00	0,00	
21318	Autres bâtiments publics	1 541,76	0,00	0,00	0,00	
2181	Installations générales	992,68	0,00	0,00	0,00	
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	17 856,58	114,79	0,00	0,00	
2313	Immos en cours-constructions	14 640,03	0,00	0,00	0,00	
238	Avances cdes immos corporelles	3 216,55	114,79	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2019 (2)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		<sup>c</sup> <b>0,00</b>	<sup>d</sup> <b>0,00</b>
13	Subventions d'investissement (sf 138)	0,00	0,00
1323	Départements	0,00	0,00
16	Emprunts reçus	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
238	Avance / cde immo. corporelle	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c+d) - (a+b)</b> Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	<b>-114,79</b>
---	----------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

## III - VOTE DU BUDGET

III

## DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 171

LIBELLE : Mur de soutènement

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
<b>DEPENSES</b>		11 232,00	<sup>a</sup> 0,00	0,00	<sup>b</sup> 0,00	<sup>b</sup>
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	7 020,00	0,00	0,00	0,00	
2152	Installations de voirie	7 020,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	4 212,00	0,00	0,00	0,00	
238	Avance / cde immo. corporelle	4 212,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2019 (2)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		<sup>c</sup> 4 212,00	<sup>d</sup> 0,00
13	Subventions d'investissement (sf 138)	3 510,00	0,00
132	Sub inv ratt actifs non amort	3 510,00	0,00
16	Emprunts reçus	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	702,00	0,00
238	Avances cdes immos corporelles	702,00	0,00

<b>RESULTAT = (c+d) - (a+b)</b>		4 212,00
Excédent de financement si positif		
Besoin de financement si négatif		

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

## III - VOTE DU BUDGET

III

## DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 174

LIBELLE : Voirie 2011

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
<b>DEPENSES</b>		<b>150 838,33</b>	<sup>a</sup> <b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<sup>b</sup> <b>0,00</b>	<sup>b</sup>
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	85 491,58	0,00	0,00	0,00	
2151	Réseaux de voirie	85 491,58	0,00	0,00	0,00	
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	65 346,75	0,00	0,00	0,00	
2315	Immos en cours-inst.techn.	11 854,75	0,00	0,00	0,00	
238	Avance / cde immo. corporelle	53 492,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2019 (2)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		<sup>c</sup> <b>0,42</b>	<sup>d</sup> <b>0,00</b>
13	Subventions d'investissement (sf 138)	0,00	0,00
1323	Départements	0,00	0,00
16	Emprunts reçus	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,42	0,00
238	Avances cdes immos corporelles	0,42	0,00

<b>RESULTAT = (c+d) - (a+b)</b> Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	<b>0,42</b>
---	-------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

## III - VOTE DU BUDGET

III

## DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 177  
LIBELLE : Travaux d'économies d'énergie  
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
<b>DEPENSES</b>		<b>54 012,29</b>	<sup>a</sup> <b>5 004,79</b>	<b>0,00</b>	<sup>b</sup> <b>0,00</b>	<sup>b</sup>
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	40 548,29	0,00	0,00	0,00	
21311	Hôtel de ville	40 458,29	0,00	0,00	0,00	
2135	Installations générales	90,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	13 464,00	5 004,79	0,00	0,00	
238	Avances cdes immos corporelles	13 464,00	5 004,79	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2019 (2)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		<sup>c</sup> <b>13 464,00</b>	<sup>d</sup> <b>0,00</b>
13	Subventions d'investissement (sf 138)	0,00	0,00
1321	Etat & établ.nationaux	0,00	0,00
1323	Départements	0,00	0,00
16	Emprunts reçus	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	13 464,00	0,00
238	Avances cdes immos corporelles	13 464,00	0,00

<b>RESULTAT = (c+d) - (a+b)</b> Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	<b>8 459,21</b>
---	-----------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

## III - VOTE DU BUDGET

III

## DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 178

LIBELLE : Voirie 2012

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
<b>DEPENSES</b>		<b>134 877,58</b>	<sup>a</sup> <b>15 179,58</b>	<b>0,00</b>	<sup>b</sup> <b>0,00</b>	<sup>b</sup>
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	105 103,58	0,00	0,00	0,00	
2151	Réseaux de voirie	105 103,58	0,00	0,00	0,00	
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	29 774,00	15 179,58	0,00	0,00	
238	Avances cdes immos corporelles	29 774,00	15 179,58	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2019 (2)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		<sup>c</sup> <b>0,00</b>	<sup>d</sup> <b>0,00</b>
13	Subventions d'investissement (sf 138)	0,00	0,00
1323	Départements	0,00	0,00
16	Emprunts reçus	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
238	Avance / cde immo. corporelle	0,00	0,00

**RESULTAT = (c+d) - (a+b)**  
 Excédent de financement si positif  
 Besoin de financement si négatif

**-15 179,58**

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

## III - VOTE DU BUDGET

III

## DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 187

LIBELLE : Voirie 2013

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
<b>DEPENSES</b>		<b>279 114,50</b>	<sup>a</sup> <b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<sup>b</sup> <b>0,00</b>	<sup>b</sup>
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	191 149,50	0,00	0,00	0,00	
2151	Réseaux de voirie	191 149,50	0,00	0,00	0,00	
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	87 965,00	0,00	0,00	0,00	
238	Avance / cde immo. corporelle	87 965,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2019 (2)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		<sup>c</sup> <b>5 705,92</b>	<sup>d</sup> <b>0,00</b>
13	Subventions d'investissement (sf 138)	1 771,08	0,00
132	Sub inv ratt actifs non amort	1 771,08	0,00
1323	Départements	0,00	0,00
16	Emprunts reçus	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	3 934,84	0,00
238	Avances cdes immos corporelles	3 934,84	0,00

<b>RESULTAT = (c+d) - (a+b)</b> Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	<b>5 705,92</b>
---	-----------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

## III - VOTE DU BUDGET

III

## DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 188

LIBELLE : Voirie 2014

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
<b>DEPENSES</b>		<b>21 840,00</b>	<sup>a</sup> <b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<sup>b</sup> <b>0,00</b>	<sup>b</sup>
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	16 380,00	0,00	0,00	0,00	
2152	Installations de voirie	16 380,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	5 460,00	0,00	0,00	0,00	
238	Avance / cde immo. corporelle	5 460,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2019 (2)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		<sup>c</sup> <b>21 840,00</b>	<sup>d</sup> <b>0,00</b>
13	Subventions d'investissement (sf 138)	21 840,00	0,00
132	Sub inv ratt actifs non amort	21 840,00	0,00
16	Emprunts reçus	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
238	Avance / cde immo. corporelle	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c+d) - (a+b)</b> Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	<b>21 840,00</b>
---	------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

## III - VOTE DU BUDGET

III

## DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 193

LIBELLE : Acquisition haut village

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
<b>DEPENSES</b>		0,00	<sup>a</sup> 39 000,00	0,00	<sup>b</sup> 0,00	<sup>b</sup>
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	39 000,00	0,00	0,00	
2115	Terrains bâtis	0,00	39 000,00	0,00	0,00	
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2019 (2)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		<sup>c</sup> 0,00	<sup>d</sup> 0,00
13	Subventions d'investissement (sf 138)	0,00	0,00
16	Emprunts reçus	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c+d) - (a+b)</b> Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif		<b>-39 000,00</b>
---	--	-------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

## III - VOTE DU BUDGET

III

## DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 200

LIBELLE : Réfection façade auberge

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<sup>a</sup> <b>60 000,00</b>	<b>6 350,00</b>	<sup>b</sup> <b>6 350,00</b>	<sup>b</sup>
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	6 350,00	6 350,00	
203	Frais études, rech. dev., insert°	0,00	0,00	6 350,00	6 350,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	60 000,00	0,00	0,00	
2135	Instal. généré. agenc. aména. cons	0,00	60 000,00	0,00	0,00	
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2019 (2)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		<sup>c</sup> <b>30 000,00</b>	<sup>d</sup> <b>0,00</b>
13	Subventions d'investissement (sf 138)	30 000,00	0,00
132	Sub inv ratt actifs non amort	30 000,00	0,00
16	Emprunts reçus	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c+d) - (a+b)</b> Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	<b>-36 350,00</b>
---	-------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

## III - VOTE DU BUDGET

III

## DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 201  
LIBELLE : Rénovation 88 route de La Para  
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
<b>DEPENSES</b>		0,00	<sup>a</sup> 0,00	45 000,00	<sup>b</sup> 45 000,00	<sup>b</sup>
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	45 000,00	45 000,00	
2132	Immeubles de rapport	0,00	0,00	0,00	0,00	
2135	Instal. généré. agenc. aména. cons	0,00	0,00	45 000,00	45 000,00	
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2019 (2)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		<sup>c</sup> 30 000,00	<sup>d</sup> 0,00
13	Subventions d'investissement (sf 138)	30 000,00	0,00
132	Sub inv ratt actifs non amort	30 000,00	0,00
16	Emprunts reçus	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c+d) - (a+b)</b> Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	<b>-15 000,00</b>
---	-------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

## III - VOTE DU BUDGET

III

## DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 202

LIBELLE : Aménagement Place Luigi

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
<b>DEPENSES</b>		<b>2 626,60</b>	<sup>a</sup> <b>167 373,40</b>	<b>30 000,00</b>	<sup>b</sup> <b>30 000,00</b>	<sup>b</sup>
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	<b>2 626,60</b>	<b>167 373,40</b>	<b>30 000,00</b>	<b>30 000,00</b>	
212	Agencem. et aménag. terrains	0,00	167 373,40	30 000,00	30 000,00	
2181	Installat° généré. agenc. divers	2 626,60	0,00	0,00	0,00	
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2019 (2)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		<sup>c</sup> <b>103 752,00</b>	<sup>d</sup> <b>0,00</b>
13	Subventions d'investissement (sf 138)	103 752,00	0,00
132	Sub inv ratt actifs non amort	103 752,00	0,00
16	Emprunts reçus	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c+d) - (a+b)</b> Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif		<b>-93 621,40</b>
---	--	-------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

## III - VOTE DU BUDGET

III

## DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 203

LIBELLE : Matériel informatique

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
<b>DEPENSES</b>		857,90	<sup>a</sup> 3 642,10	2 200,00	<sup>b</sup> 2 200,00	<sup>b</sup>
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	857,90	3 642,10	2 200,00	2 200,00	
2158	Autres matériels & outillage	857,90	3 642,10	2 200,00	2 200,00	
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2019 (2)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		<sup>c</sup> 0,00	<sup>d</sup> 0,00
13	Subventions d'investissement (sf 138)	0,00	0,00
16	Emprunts reçus	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

**RESULTAT = (c+d) - (a+b)**  
Excédent de financement si positif  
Besoin de financement si négatif

-5 842,10

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

## III - VOTE DU BUDGET

III

## DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 204  
LIBELLE : GARDES CORPS VILLAGE - AMENDES P  
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
<b>DEPENSES</b>		0,00	<sup>a</sup> 0,00	10 000,00	<sup>b</sup> 10 000,00	<sup>b</sup>
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	
2135	Instal. généré. agenc. aména. cons	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2019 (2)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		<sup>c</sup> 0,00	<sup>d</sup> 7 000,00
13	Subventions d'investissement (sf 138)	0,00	7 000,00
1332	Amendes de police	0,00	7 000,00
16	Emprunts reçus	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c+d) - (a+b)</b> Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	<b>-3 000,00</b>
---	------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

## III - VOTE DU BUDGET

III

## DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 205

LIBELLE : AMENAGEMENT VILLAGE

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
<b>DEPENSES</b>		0,00	<sup>a</sup> 0,00	10 000,00	<sup>b</sup> 10 000,00	<sup>b</sup>
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	
2135	Instal. généré. agenc. aména. cons	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2019 (2)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		<sup>c</sup> 0,00	<sup>d</sup> 0,00
13	Subventions d'investissement (sf 138)	0,00	0,00
16	Emprunts reçus	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c+d) - (a+b)</b> Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif		<b>-10 000,00</b>
---	--	-------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

## III - VOTE DU BUDGET

III

## DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 206  
LIBELLE : ACHAT FOND COMMERCE AUBERGE  
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
<b>DEPENSES</b>		0,00	<sup>a</sup> 0,00	70 000,00	<sup>b</sup> 70 000,00	<sup>b</sup>
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	70 000,00	70 000,00	
20412	Bâtiments et installations	0,00	0,00	70 000,00	70 000,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2019 (2)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		<sup>c</sup> 0,00	<sup>d</sup> 30 000,00
13	Subventions d'investissement (sf 138)	0,00	30 000,00
131	Sub inv ratt. aux actifs amort	0,00	30 000,00
16	Emprunts reçus	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c+d) - (a+b)</b> Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	<b>-40 000,00</b>
---	-------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

## III - VOTE DU BUDGET

III

## DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 207

LIBELLE : ADRESSAGE / SICTIAM

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
<b>DEPENSES</b>		0,00	<sup>a</sup> 0,00	7 700,00	<sup>b</sup> 7 700,00	<sup>b</sup>
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	7 700,00	7 700,00	
2135	Instal. généré. agenc. aména. cons	0,00	0,00	7 700,00	7 700,00	
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2019 (2)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		<sup>c</sup> 0,00	<sup>d</sup> 2 310,00
13	Subventions d'investissement (sf 138)	0,00	2 310,00
131	Sub inv ratt. aux actifs amort	0,00	2 310,00
16	Emprunts reçus	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c+d) - (a+b)</b> Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	<b>-5 390,00</b>
---	------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

## III - VOTE DU BUDGET

III

## DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 208

LIBELLE : VEHICULE ELECTRIQUE

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
<b>DEPENSES</b>		0,00	<sup>a</sup> 0,00	15 000,00	<sup>b</sup> 15 000,00	<sup>b</sup>
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00	
2135	Instal. généré. agenc. aména. cons	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00	
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2019 (2)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		<sup>c</sup> 0,00	<sup>d</sup> 10 500,00
13	Subventions d'investissement (sf 138)	0,00	10 500,00
131	Sub inv ratt. aux actifs amort	0,00	10 500,00
16	Emprunts reçus	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c+d) - (a+b)</b>		-4 500,00
Excédent de financement si positif		
Besoin de financement si négatif		

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 209  
LIBELLE : TRACTEUR EPAREUSE  
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalizations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
<b>DEPENSES</b>		0,00	0,00 <sup>a</sup>	10 000,00	10 000,00 <sup>b</sup>	0,00 <sup>b</sup>
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	
2135	Instal. généré. agenc. aména. cons	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2019 (2)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>	<b>0,00<sup>c</sup></b>	<b>7 000,00<sup>d</sup></b>
13 Subventions d'investissement (sf 138)	0,00	7 000,00
131 Sub inv ratt. aux actifs amort	0,00	7 000,00
16 Emprunts reçus	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22 Immos reçues en affectation	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c+d) - (a+b)</b> Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	<b>-3 000,00</b>
---	------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 210  
LIBELLE : MISE EN COFORMITE CALADE DE LA P  
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalizations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
<b>DEPENSES</b>		0,00	0,00 <sup>a</sup>	25 000,00	25 000,00 <sup>b</sup>	0,00 <sup>b</sup>
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	25 000,00	25 000,00	
2135	Instal. généré. agenc. aména. cons	0,00	0,00	25 000,00	25 000,00	
22	Immos reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2019 (2)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>	<b>0,00<sup>c</sup></b>	<b>17 500,00<sup>d</sup></b>
13	Subventions d'investissement (sf 138)	17 500,00
131	Sub inv ratt. aux actifs amort	17 500,00
16	Emprunts reçus	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
22	Immos reçues en affectation	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00

<b>RESULTAT = (c+d) - (a+b)</b> Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	<b>-7 500,00</b>
---	------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;  
 (2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;  
 (3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.  
 (4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>MAIRIE DE LA PENNE - 06 - La Penne Budget Communal</b>	<b>BP</b>	<b>2020</b>
---	-----------	-------------

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE CREDITS DE TRESORERIE (1)</b>	<b>A2.1</b>

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
519      Crédits de trésorerie (Total)						

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6611 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

<b>MAIRIE DE LA PENNE - 06 - La Penne Budget Communal</b>	<b>BP</b>	<b>2020</b>
---	-----------	-------------

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE</b> <b>REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)</b>	<b>A2.2</b>

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembt	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des rembourse- ments (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actua- riel					
<b>Total général</b>														

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE  
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

A2.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et Dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuités de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau du taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (16)	
<b>Total général</b>												

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index utilisés sur l'année.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. S'agissant du niveau de taux, pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

<b>ANNEXES</b>	
	Ax.1.1

DEPENSES			RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant	Article (2)	Libellé (2)	Montant
	<i>Total des dépenses réelles</i>			<i>Total des recettes réelles</i>	
	<i>Total des dépenses d'ordre</i>			<i>Total des recettes d'ordre</i>	
	<b>TOTAL GENERAL</b>			<b>TOTAL GENERAL</b>	

(1) Compléter par : "Service de distribution de l'eau" ou "Service d'assainissement" dans la mesure où il faut établir un état par service.

(2) Détailler conformément au plan de compte utilisé.

(3) Si la collectivité a opté pour les provisions semi-budgétaires.

## ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN**  
**ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET**  
**D'ASSAINISSEMENT - SECTION D'INVESTISSEMENT**

Ax.1.2

DEPENSES			RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant	Article (2)	Libellé (2)	Montant
	<b>Total des dépenses réelles</b>			<b>Total des recettes réelles</b>	
	<b>Total des dépenses d'ordre</b>			<b>Total des recettes d'ordre</b>	
	<b>TOTAL GENERAL DES DEPENSES</b>			<b>TOTAL GENERAL DES RECETTES</b>	

(1) Compléter par : "Service de distribution de l'eau" ou "Service d'assainissement" dans la mesure où il faut établir un état par service.

(2) Détailler conformément au plan de compte utilisé.

<b>MAIRIE DE LA PENNE - 06 - La Penne Budget Communal</b>	<b>BP</b>	<b>2020</b>
---	-----------	-------------

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2020</b>	<b>C1</b>

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
<b>FILIERE ADMINISTRATIVE (b)</b>		0	2	2	2	0	2
Secrétaire de Mairie	A	0	1	1	1	0	1
Adjoint administratif	C	0	1	1	1	0	1
<b>FILIERE TECHNIQUE (c)</b>		0	1	1	1	0	1
Adjoint technique ppal 2° cl	C	0	1	1	1	0	1
<b>TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)</b>		0	3	3	3	0	3

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT) : le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques \* quotité de temps de travail \* période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 \* 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

<b>MAIRIE DE LA PENNE - 06 - La Penne Budget Communal</b>	<b>BP</b>	<b>2020</b>
---	-----------	-------------

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2020</b>	<b>C1</b>

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/2020	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
<b>Agent occupant un emploi non permanent (7)</b>				<b>11 000,00</b>		
Agent d'entretien polyvalent		TECH		11 000,00	3-a	CDD
<b>TOTAL GENERAL</b>				<b>11 000,00</b>		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel

ANIM : Animation.

PM : Police.

OTR : missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1ème alinéa : accroissement temporaire d'activité.

3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "A/autres" et feront l'objet d'une précision (ex : "contrats aidés").

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

## IV - ANNEXES

IV

## DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

D1

Libellés	Bases notifiées	Variation des bases / 2019 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux / 2019 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / 2019 (%)
Taxe d'habitation	473 800,00	2,570	15,100	0,000	71 543,80	2,570
Taxe foncière sur les propriétés bâties	287 200,00	2,430	6,800	0,000	19 529,60	2,430
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	15 700,00	1,480	24,370	0,000	3 826,09	1,480
Cotisation foncière des entreprises	0,00	0,000	0,000	0,000	0,00	0,000
<b>TOTAL</b>	<b>776 700,00</b>	<b>2,500</b>			<b>94 899,49</b>	<b>2,500</b>

## IV - ANNEXES

IV

## ARRETE ET SIGNATURES

D2

Présenté par le Maire,  
A LA PENNE, le 31/07/2020  
Le Maire,

Nombre de membres en exercice : 11

Nombre de membres présents :

Nombre de suffrages exprimés :

VOTES : Pour :

Contre :

Abstention :

Délibéré par le Conseil Municipal, réuni en session ordinaire.

A LA PENNE, le 31/07/2020

Date de convocation : 24/07/2020

Les membres du Conseil Municipal,

BREMOND MARJORIE	
CASTAGNOLI LILIANE	
DAUMAS André	
DAUMAS LOIC	
DELYFER HELENE	
FABRIZIO ANDRE	
GIAUME DANIELE	
JEANNOT MICHEL	
MARTOUZET IVAN	
NGUYEN NATHALIE	
SAULE ROGER	

Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le 04/08/2020 et de la publication le 04/08/2020.

A La Penne, le 31/07/2020

MAIRIE DE LA PENNE - 06 - La Penne Budget Communal	BP 2020
IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

## SOMMAIRE

### I - Informations générales

p.2 A - Informations statistiques, fiscales et financières

p.3 B - Modalités de vote du budget

### II - Présentation générale du budget

p.4 A1 - Vue d'ensemble - Sections

p.5 A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres

p.6 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres

p.8 B1 - Balance générale du budget - Dépenses

p.9 B2 - Balance générale du budget - Recettes

### III - Vote du budget

p.10 A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses - Articles

p.12 A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes - Articles

p.14 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses

p.16 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes

p.18 B3 - Opération d'équipement - Détail des chapitres et articles

### IV – ANNEXES

Jointes

Sans Objet

#### A - Eléments du bilan

p.38 A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie

p.39 A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette

A2.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux

A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours

A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture

A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme

A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes

A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements

A4 - Etat des provisions

A5 - Etalement des provisions

A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses

A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes

p.41 A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonct.

p.42 A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Invest.

A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonct.

A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Invest.

A8 - Etat des charges transférées

A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers

#### B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement

B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt

B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail

B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé

B1.5 - Etat des autres engagements donnés

B1.6 - Etat des engagements reçus

B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget

B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents

B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents

B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale

#### C - Autres éléments d'informations

p.43 C1 - Etat du personnel

C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier

C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement

C3.2 - Liste des établissements publics créés

C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe

C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe

#### D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêté et signatures

p.45 D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes

p.46 D2 - Arrêté et signatures

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

(1) Ne sont pas produites les annexes qui ne concernent pas la collectivité, ni au titre de l'exercice, ni au titre du détail des comptes du bilan. Dans ce cas, cochez la case « sans objet » correspondante. ( Ne pas produire d'état néant)